

**DECISION DU MAIRE
N° 2024-035**

**TARIFS
RESTAURATION SCOLAIRE
REPAS ALSH
REPAS MULTI-ACCUEIL**

Le **MAIRE** de la commune de Vourles,

*VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
VU la délibération N°2020-027 du Conseil Municipal en date du 4 juin 2020 donnant
délégation au Maire*

Considérant : la société SHCB SAS, sise 100, rue de Luzais 38070 Saint Quentin Fallavier
comme nouveau délégataire de service public pour la restauration collective communale de la
ville de Vourles,

DECIDE de fixer les tarifs de celle-ci de la façon suivante :

Restauration scolaire

Quotient familial	Prix repas	Prix repas non vourlois
Inférieur à 600	4.50€	4.95€
601 – 1 000	4.90€	5.40€
1 001 – 1 500	5.40€	5.90€
1 501 – 2 000	5.80€	6.40€
Supérieur à 2 000	6.20€	6.80€

Pour les **PAI** (enfants apportant leur panier repas), une facturation de **2€ par repas** sera adressée aux parents.

Une **pénalité de 1€ en plus du prix du repas** sera facturée aux parents pour les **enfants non-inscrits**.

Repas ALSH

Quotient familial	Prix repas	Prix repas non vourlois
Inférieur à 600	4.50€	4.95€
601 – 1 000	4.90€	5.40€
1 001 – 1 500	5.30€	6.05€
1 501 – 2 000	5.75€	6.30€
Supérieur à 2 000	6.00€	6.60€

Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20240704-2024-035-AR
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Le goûter sera facturé 1.18€.

Pour les **PAI** (enfants apportant leur panier repas), une facturation de **2€ par repas** sera adressée aux parents.

Repas Multi-Accueil

Repas	Prix unitaire € TTC
Déjeuners bébés de 6 à 12 mois (2 composants)	6,091€
Déjeuners moyens de 12 à 18 mois (4 composantes)	7,076€
Déjeuners grands de plus de 18 mois (4 composantes)	7,218€
Goûters bébés de 6 à 12 mois (1 composante)	0,713€
Goûters moyens de 12 à 18 mois (2 composantes)	1,007€
Goûters grands de plus de 18 mois (3 composants)	1,187€

Fait à Vourles, le 13/06/2024

Catherine STARON

Maire



Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20240704-2024-035-AR
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024